

FICHE DE POSTE REFERENT SCOLARITE MDPH

Localisation du poste : Maison Départementale des Personnes Handicapées

1 rue Claude CHAPPE
Bâtiment D
BP. 95213
57076 METZ Cedex
03.87.21.83.00

RESPONSABLE HIERARCHIQUE ET PEDAGOGIQUE : DASEN : IEN ASH

RESPONSABLE FONCTIONNEL Direct : Responsable du Pôle

– de 20 ans/Coordonnateur de la MDPH/Directeur MDPH

Organisation du temps de travail :

L'organisation du service des référents scolarité MDPH est assujettie au fonctionnement de l'Education Nationale et en adéquation avec le déroulement de l'année scolaire.

Basée sur une définition de principe des horaires hebdomadaires et des congés, elle sera néanmoins modulable sur l'année scolaire, en fonction du rythme EN et MDPH ainsi que du volume des tâches. Cette nécessaire souplesse devrait permettre d'assurer la continuité du service des usagers et la bonne gestion des dossiers en cours. Elle supposera que, dans un climat de confiance et en toute transparence, les enseignants mis à disposition fassent preuve de disponibilité et d'adaptabilité sans que leur statut et son caractère attractif en soient altérés.

La base horaire est de 1607 heures/annuelles.

Missions du poste :

- S'inscrire dans la dynamique institutionnelle de la MDPH
- Contribuer à l'élaboration du plan personnalisé de compensation du Handicap (PPCH) des enfants/adolescents/jeunes adultes handicapés dans lequel figure le projet personnalisé de scolarisation (PPS) à partir du projet de vie et selon les procédures de fonctionnement définies au sein de la MDPH
 - Préparer et présenter des dossiers
 - Contribuer à la bonne articulation avec l'équipe d'instruction du pôle concerné, les membres de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, les enseignants référents, les professionnels du champ médico-social, social, médical...
 - Animer les équipes pluridisciplinaires chargées d'évaluer les besoins de compensation des enfants / adolescents/ jeunes adultes :
 - Assurer la diffusion de l'information
 - Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en lien étroit avec les différents partenaires (médico-social, enseignants référents, etc...)
 - Conseiller techniquement le responsable du pôle et le coordonnateur

Activités spécifiques du titulaire du poste :

- Evaluer les besoins de compensation de l'usager à partir de l'expression du projet de vie et des éléments du dossier au sein de l'équipe pluridisciplinaire de la Mdp
- Recueillir les éléments d'évaluation auprès des professionnels
- Rechercher les structures adaptées aux besoins de compensation
- Veiller au respect des procédures et des délais de traitement
- Veiller à la conformité et à la légalité des propositions faites par l'Equipe Pluridisciplinaire à la CDAPH
- Contribuer à l'information des partenaires et des usagers
- Assurer les liens avec les professionnels du champ médico-social, social, les enseignants référents et autres professionnels de l'Education Nationale et des partenaires
- Contribuer au suivi des décisions en lien étroit avec les enseignants référents et les professionnels médico-sociaux, sociaux, etc....
- Participer aux groupes de travail thématique.

Connaissances et compétences techniques requises :

- La législation relative aux personnes handicapées
- Les dispositifs de l'Education Nationale et leurs fonctionnements
- Connaître le champ médico-social (plus spécifiquement celui destiné aux personnes handicapées)
- Expériences pédagogiques
- Sens de l'organisation
- Sens de la relation
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'animation et de prise de parole en public
- Capacité à analyser, synthétiser, rédiger
- Capacité à travailler en équipe
- **Etre titulaire du CAPASH**